

Fiche de données de sécurité

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	21300
Nom:	TUFFCOAT MEDIUM GRAY (UT200 SERIES)
Utilisation recommandée.	Paints
Utilisations déconseillées.	Read label instructions and SDS
Fournisseur.	Modern Recreational Technologies, Inc. 2220 Highway 70 SE., Suite 100 Hickory, NC 28602 800-728-8258
Numéro d'appel d'urgence.	Chemtrec: +1-800-424-9300 USA Chemtrec: +1 703-527-3887 ex-USA 24 heures / jour, 7 jours / semaine

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Liquide inflammable, catégorie 4

Cancérogénicité, catégorie 1A

STOT, exposition répétée, catégorie 1

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Danger

Toxicité Aiguë Inconnue

22.2% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide combustible.

Peut provoquer le cancer.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de Prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Se laver visage, mains et toute peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone pour l'extinction.

Conseils de Prudence - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Conseils de Prudence - Disposition

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Information additionnelle

Pas d'information

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
Calcium (carbonate de)	1317-65-3	7-13	
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	3-7	
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	1-5	
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	1-5	
Zinc (oxyde de)	1314-13-2	0.1-1.0	
Talc (sans fibre d'amiante)	14807-96-6	0.1-1.0	
Triéthylamine	121-44-8	0.1-1.0	
Noir de carbone	1333-86-4	0.1-1.0	
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	0.1-1.0	

4. Premiers secours

Description des premiers secours.**Conseils généraux.**

Transporter la victime dans une zone sûre et isolée. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. 4.400023 <undefined> Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Contact avec la peau.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Contact oculaire.

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Ingestion.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

Symptômes.

Voir la section 2 Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.**Moyens d'extinction appropriés.**

Utilisation: Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). L'eau peut être utilisée pour refroidir et prévenir la rupture des récipients qui sont exposés à la chaleur d'un incendie.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

L'eau peut ne pas convenir pour éteindre les incendies.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à des zones éloignées du site de travail avant de s'enflammer ou de provoquer un retour de flamme vers leur source. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Les vapeurs se répandent sur le sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, caves, réservoirs). Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les mélanges air/vapeurs peuvent exploser en cas d'inflammation. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

Conseils aux pompiers.

Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Suspendre tout travail à feux nus, tout mouvement de véhicule et tout fonctionnement d'appareil susceptible de provoquer des étincelles ou des flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Décontaminer soigneusement tous les équipements de protection après utilisation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Méthodes de confinement.

Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement de protection individuel. Éliminer les sources d'ignition.

Méthodes de nettoyage.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. Ventiler la zone. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. 6.600038 <undefined>Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conseils relatifs à la manipulation sans danger.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou d'autres sources d'ignition. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière.

Mesures d'hygiène.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité relatives aux produits diagnostics. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Conditions de conservation.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver conformément aux réglementations locales. Protéger contre le gel. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

8. Exposure Controls/Personal Protection

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH-TLV STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Calcium (carbonate de)	N.E.	N.E.	15 mg/m ³	N.E.
Titane (dioxyde de)	0.2 mg/m ³	N.E.	15 mg/m ³	N.E.
Zinc (oxyde de)	2 mg/m ³	10 mg/m ³	5 mg/m ³	N.E.
Talc (sans fibre d'amiante)	2 mg/m ³	N.E.	20 mppcf	N.E.
Triéthylamine	0.5 ppm	1 ppm	25 ppm	N.E.
Noir de carbone	3 mg/m ³	N.E.	3.5 mg/m ³	N.E.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle.

Protection des yeux/du visage.

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Écran facial. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps.

Utilisation: Vêtements à manches longues. Chaussures ou bottes de protection. Gants résistants aux solvants. Tablier et bottes résistants aux solvants. Si nécessaire, porter des gants et/ou vêtements imperméables pour prévenir le contact avec le matériel. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. 8.200060
<undefined>

9. Propriétés physiques et chimiques.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique	Liquide
Aspect	Pas d'information
Couleur	Gris
Odeur	Pas d'information
Seuil de l'odeur	Pas d'information
pH	Pas d'information
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Pas d'information
Point d'éclair., °C (°F)	91 (195.80)
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	100 - 3,000 (212 - 5432)
Taux d'évaporation	Pas d'information
Propriétés explosives.	Pas d'information
Pression de vapeur.	Pas d'information
Densité de vapeur.	Pas d'information
Densité. (g/cm ³)	1.208
Hydrosolubilité.	Pas d'information
Coefficient de partage.	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité., °C	Pas d'information
Température de décomposition.	Pas d'information
Viscosité, cinématique.	> 22mm ² /sec

Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	52 g/L
Density, lb/gal	10.059

10. Stabilité et réactivité**Réactivité.**

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

La chaleur (températures supérieures au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.... Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas congeler.

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques.****Toxicité aiguë.****Préparation**

Pas d'information

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

ETAmélange (oral)	75,995.5 mg/kg
ETAmélange (dermique)	75,995.5 mg/kg

Informations sur les composants.

No. CAS	Nom chimique	LD50 Oral	LD50 Dermal	LC50 Inhalation
64742-52-5	Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5000	5000	N.I.
111-90-0	2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	10502 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
1314-13-2	Zinc (oxyde de)	>5000 mg/kg Rat	N.I.	>5.7 mg/L Rat (Poussières)
121-44-8	Triéthylamine	460 mg/kg Rat	415 mg/kg Rabbit	14.5 mg/L Rat (Vapor)
1333-86-4	Noir de carbone	>15400 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
1336-21-6	Hydroxyde d'ammonium	350 mg/kg Rat	N.I.	N.I.

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Domage/irritation de l'œil.

Pas d'information

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Pas d'information

Ingestion.

Ce produit peut être dangereux s'il est avalé.

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Pas d'information

Cancérogénicité.

Pas d'information

No. CAS	Nom chimique	IARC	NTP	OSHA
64742-52-5	Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	IARC Group 1	NTP Known Human Carcinogen	-
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	IARC Group 2B	-	-
14807-96-6	Talc (sans fibre d'amiante)	IARC Group 2B, IARC Group 3	-	-
1333-86-4	Noir de carbone	IARC Group 2B	-	-

Toxicité pour la reproduction.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration.

Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Pas d'information

12. Informations écologiques

Toxicité.

16.77% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-52-5	-	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss >5000 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna >1000 mg/L
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol 111-90-0	-	LC50 96 h Lepomis macrochirus 10000 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 19100 - 23900 mg/ L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 11400 - 15700 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 11600 - 16700 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 3940 - 4670 mg/L
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	-	LC50 96 h Danio rerio 1.55 mg/L	-
Talc (sans fibre d'amiante) 14807-96-6	-	LC50 96 h Brachydanio rerio >100 g/L	-
Triéthylamine 121-44-8	-	LC50 96 h Pimephales promelas 43.7 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 200 mg/L
Hydroxyde d'ammonium 1336-21-6	-	LC50 96 h Pimephales promelas 8.2 mg/L	EC50 48 h water flea 0.66 mg/L, EC50 48 h Daphnia pulex 0.66 mg/L

Persistance et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>log POW</u>
111-90-0	2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	-0.8
121-44-8	Triéthylamine	1.45

Mobilité dans le sol.

Pas d'information

Autres effets néfastes.

Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Guide d'élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT

Shipping Name: Combustible Liquid, n.o.s (Diacetone glycol monoethyl ether, Titanium Dioxide)
Classe de danger: Comb. Liq.
UN/NA Number: NA1993
Groupe d'emballage: III

Information additionnelle EXCEPTION: As per 49 CFR 173.120(b)(2), a flammable liquid with a flashpoint at or above 38°C or 100°F may be reclassified as a combustible liquid for transportation within the U.S. by motor vehicle or rail only. A Combustible Liquid in a non-bulk packaging (less than 450L or 119 gallons) is not subject to any of the HazMat regulations unless it is a hazardous substance, hazardous waste, or a marine pollutant [49 CFR 173.150(f)(1)(2)].

IMDG

Pas d'information

IATA

Pas d'information

15. Informations réglementaires**Règlements internationaux :**

TSCA	Est conforme
DSL	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECI	-
PICCS	-
AIIC	-
NZIoC	-

TCSI

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire.
DSL	Liste canadienne des substances domestiques.
DSL/NDSL	Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées.
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles.
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes.
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées.
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques.
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques.
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Pas d'information

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT B2,D2A

16. Autres informations

Date de Révision: 9/14/2023 Remplace: New SDS

MOTIF DE LA RÉVISION: Pas d'information

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

Santé:	1	Inflammabilité:	2	Danger Physique:	0	Protection individuelle:	X
--------	---	-----------------	---	------------------	---	--------------------------	---

NFPA Ratings:

Santé:	1	Inflammabilité:	2	Instabilité:	0	Physique et Chimique:	---
--------	---	-----------------	---	--------------	---	-----------------------	-----

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

